

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux
le 13 septembre 2022
le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. Jacques BAIJOT, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08/09/2022

En exercice : Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

Présents : Jacques BAIJOT, Corinne DESHAYES, Denis JAECK, Danielle LESPINASSE, Juliette LAEVENS, Isabelle MONTETAGAUD.

Absents excusés : François KLERE, Emmanuelle LEROYER, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Roland PIDOUX

Mme Corinne DESHAYES a été élue secrétaire de séance

Objet : TARIF LOCATION TABLES ET CHAISES

M. Le Maire expose au Conseil Municipal que les tables et chaises sont actuellement mises à disposition gratuitement et propose la mise en place d'un tarif de location.

M. Le Maire propose un tarif de 2 € pour 1 table et 2 bancs, par manifestation, et 300 € de caution.

La gratuite s'applique pour les associations suivantes : Les Rencontres de Violoncelles, le Comité des Fêtes de Belaye et l'Association Foncière Pastorale libre de Belaye

**Après en avoir délibéré,
DECIDE : à l'unanimité,**

- De mettre en place la tarification de location suivante : 2 € pour 1 table et 2 bancs, par manifestation, et 300 € de caution.
- D'Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire
Jacques BAIJOT



Certifié exécutoire
Publié ou notifié

